

Revêtement durable permettant d'éliminer les graffitis.

Description du produit:

KTX 30 est un revêtement isomorphe à un composant, à séchage clair, qui forme une protection permanente contre la peinture graffiti avec un effet anti-affiche. Le film créé est totalement transparent et n'entraîne aucune perte ou distorsion optique des substrats revêtus. Le produit sèche rapidement, présente une très bonne adhérence et durabilité. La surface protégée offre une protection contre les peintures graffiti en aérosol, la plupart des marqueurs disponibles dans le commerce, la saleté, les pluies acides, les alcalis, l'huile. Elle rend difficile le collage permanent d'affiches, d'autocollants, de ruban adhésif. Le KTX 30, lorsqu'il est appliqué, forme une couche séparatrice très transparente qui empêche la pénétration dans le substrat. Ses propriétés anti-adhésion entraînent une réduction de l'adhérence, provoquant souvent un effet « perlant » des substances liquides/pigments. Les surfaces protégées par le système KTX 30 restent propres longtemps grâce à ses propriétés antistatiques, ce qui permet de réduire visiblement les coûts de nettoyage et d'entretien, et donc d'allonger les intervalles d'entretien de ces surfaces. Les façades en verre protégées qui entrent en contact avec les intempéries facilitent l'écoulement de l'eau et de la neige, améliorant ainsi la visibilité dans des conditions défavorables. KTX 30 possède des propriétés de conservation et des filtres UV, grâce auxquels il fixe la couleur des substrats protégés et, dans le cas de surfaces anciennes, endommagées, ternies et oxydées, il leur redonne un aspect naturel. Le produit est disponible en deux versions:

KTX 30: temps de correction d'environ 5 minutes.

KTX 30 long: temps de correction d'environ 20 minutes.

Le revêtement anti-graffiti KTX 30 a été évalué par:

ÉVALUATION TECHNIQUE NATIONALE : Numéro IBDiM-KOT-2020/0551

Données techniques:

Teneur en matières solides: 5 – 30 %.

Densité à 20°C: 0,80 g/cm³. (PN-EN ISO 12185:2002)

Point d'éclair: > 23°C. (PN-EN ISO 2719:2016-08)

Stabilité thermique: jusqu'à 260°C.

Forme: liquide.

Aspect: transparent, clair.

Odeur: ammoniac.

Données techniques après application:

Aspect de surface: Revêtement transparent et brillant.

La durabilité du revêtement est d'au moins 10 ans. Élimination des graffitis: jusqu'à 50 cycles. Épaisseur du film sec environ 2 à 5 µm. Protection anti-graffiti après 24 heures. Durcissement complet après 7 jours.

Le revêtement a des propriétés anticorrosion, hydrophobes, anti-adhésion, anti-affiche, montrant une haute résistance au temps et aux conditions externes défavorables thermiques, biologiques, chimiques, UV, alcalines, corrosion, solutions salines et ammoniacales et la plupart des solvants. KTX 30 est un système durable qui permet l'élimination répétée de la peinture des graffitis sans qu'il soit nécessaire de restaurer le revêtement après le nettoyage des graffitis.

**Exemples d'applications:**

KTX 30 convient aux surfaces dures et non absorbantes, telles que les laques, les revêtements en poudre, le polyuréthane, l'époxy, les peintures industrielles, les plastiques, par exemple le polystyrène, l'ABS, les polycarbonates, le verre acrylique (plexiglas/polyméthacrylate de méthyle), le verre, l'acier, le placage, l'aluminium et les pierres naturelles telles que le granit poli. À utiliser à l'intérieur et à l'extérieur des tramways, des bus, des trains et sur les distributeurs de billets, les parcmètres, les poteaux d'éclairage. En raison de ses propriétés translucides exceptionnelles, ce revêtement est particulièrement recommandé pour les écrans acoustiques en polycarbonate, en verre acrylique et autres matériaux similaires.

Substrat:

Le substrat doit être sec, dense, durci, sans fissures, nettoyé de toute contamination atmosphérique, poussière, saleté, cire, huiles, graisses, revêtements d'imprégnation en raison de la possibilité d'une adhésion réduite.

Dégraissier le substrat avec de l'isopropanol. Les surfaces qui ne doivent pas entrer en contact avec le matériau de protection doivent être protégées, par exemple, par un film de construction ou un ruban. Température de surface: + 5 à + 30°C. En raison de la diversité des substrats, il est recommandé de faire un essai préalable avant l'application pour vérifier la réaction du produit avec le substrat, l'adhérence, le renforcement de la couleur du substrat, en appliquant une couche du produit sur la zone d'essai. Le contrôle de l'adhésion du revêtement au substrat peut être effectué en collant un ruban adhésif fort sur le revêtement, puis en le retirant.

Méthode d'application:

Le produit est prêt à être utilisé après ouverture de l'emballage. Ne pas remuer ou secouer le récipient avant l'utilisation en raison de la possibilité d'une accumulation de pression excessive.

Fermer le récipient après avoir versé (à travers un tamis à peinture d'environ 125 µm) une quantité appropriée de matériau afin d'empêcher l'humidité de pénétrer dans le récipient et de limiter l'évaporation du produit. Pour l'application, doser le produit en petites quantités. Ne pas remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine. Le produit est appliqué en une fine couche.

Si une couche trop épaisse est appliquée, une formation des craquelures du film sec est possible. Application du revêtement: + 5 à + 30°C.

Température optimale d'application: + 15 à + 20°C.

Humidité relative jusqu'à 70 %.

En raison de la vitesse de séchage du produit, les corrections doivent être effectuées immédiatement. Les propriétés anti-adhérentes du revêtement empêchent l'application d'une autre couche.

Temps moyen de correction du revêtement après application sur le substrat à temp. 22°C:

KTX 30: environ 5 min.

KTX 30 long: environ 20 min.

Sécheresse tactile du revêtement à temp. 22°C:

KTX 30: environ 15 min.

KTX 30 long: environ 40 min.



Lors du séchage, veillez à ce qu'aucun contaminant, y compris l'eau, n'entre en contact avec le revêtement. Après environ 12 heures à la température de séchage 22°C, un durcissement pour une finition résistante aux intempéries a lieu. Les premières propriétés de protection anti-graffiti sont obtenues après environ 24 heures, tandis que la résistance mécanique, chimique et anti-graffiti complète est obtenue après 7 jours à température 22°C. Pendant cette période, le revêtement ne doit pas être essuyé ou frotté fortement. La plage de température appropriée doit être maintenue pendant toute la période de durcissement du revêtement, en évitant la lumière directe du soleil et l'humidité. L'humidité provoque une réticulation accélérée du revêtement, en affectant sa qualité et son étanchéité. Une fois que le revêtement anti-graffiti a durci, il ne peut plus être recouvert de façon permanente par une seconde couche du produit. Le revêtement doit être appliqué minutieusement de manière que toute la surface à protéger soit recouverte de la couche liquide, créant ainsi une couche uniforme.

Une application imprécise du produit peut réduire l'efficacité de la protection anti-graffiti. Il faut veiller à ne pas appliquer trop de revêtement, la consommation moyenne est d'environ 12 ml/m² et ne devrait pas être dépassée de manière significative. Lors de l'application d'un revêtement anti-graffiti sur des substrats nouvellement peints, il convient de prévoir un temps suffisant pour le durcissement du revêtement, conformément à la fiche technique de la peinture concernée.

Un revêtement pour une utilisation en extérieur et en intérieur avec une ventilation adéquate. Prêtez attention aux sources potentielles d'incendie. Le vent transporte la vapeur sur une distance considérable.

Méthodes d'application:

Pulvérisation – le produit est appliqué par pulvérisation pneumatique HVLP à basse pression avec une buse de 0,7-1,3 mm à 2 à 3 bars.

Application manuelle – à l'aide de microfibras, de tampons de nettoyage pour verre plat ou de tissus absorbants non pelucheux. La meilleure façon de procéder est d'envelopper la partie en tissu du nettoyeur pour vitres/tampon avec des microfibras. Il est important de choisir un outil d'application adapté à la taille et à la forme de la surface à protéger.

Appliquer le revêtement directement sur la microfibre et non sur le substrat à protéger.

Lorsque la microfibre est sale, elle doit être remplacée par une nouvelle. À utiliser comme un concentré. Ne pas mélanger avec d'autres liquides.

Enlèvement des graffitis:

Les graffitis peuvent être enlevés avec des décapants à base de solvant, par exemple le KT 03, et des produits anti-graffitis à base d'eau, respectueuses de l'environnement.

Appliquer le produit anti-graffiti à l'aide d'un pulvérisateur ou d'une éponge, en évitant de le faire couler sous la surface à nettoyer. Après l'application, il faut attendre quelques secondes à quelques minutes. Attendre que la peinture commence à se dissoudre, puis étaler le produit en faisant des mouvements circulaires avec un chiffon absorbant ou une éponge. Après avoir enlevé la peinture, rincer la zone à l'eau. Une fois les graffitis enlevés, il n'est pas nécessaire d'appliquer une nouvelle couche, car seuls les graffitis sont lavés et la protection reste intacte. Le nombre de cycles d'enlèvement dépend du type de graffiti et de la méthode d'enlèvement.

**Enlèvement des affiches et des adhésifs:**

Les affiches, rubans et autocollants collés se détachent des fois automatiquement sous l'effet du vent et de la pluie ou peuvent être enlevés en les arrachant à la main.

Les résidus d'adhésifs sur le substrat et les affiches protégés peuvent être éliminés, par exemple à l'aide d'un nettoyeur haute pression avec un jet d'eau allant jusqu'à 40°C et une pression allant jusqu'à 70 bars.

Lavage du revêtement:

Le revêtement peut être nettoyé manuellement et avec un nettoyeur haute pression jusqu'à 70 bars avec des produits de nettoyage disponibles dans le commerce. Éviter les acides et les bases forts.

Consommation:

Le principe de base est de faire 1 couche pleine/scellée.

Des épaisseurs de revêtement d'environ 2 µm assurent une protection efficace.

Le produit est très économique en consommation.

Performance théorique : **66 m²/1 L** (15 ml/m²) jusqu'à **111 m²/1 L** (9 ml/m²)

Le rendement théorique est une valeur indicative spécifiant des quantités de consommation extrêmes, qui varient en fonction du type de substrat à protéger.

Les performances pratiques – dépendent des conditions d'application, de la technique d'application et de la perte de matériau.

Emballages:

Aluminium: 100 ml, 0,5 L, 1 L, 5 L.

Stockage:

À une température de + 5 à + 15°C, à l'ombre.

L'emballage ne doit pas être exposé au soleil en raison du risque d'explosion spontanée sous l'effet de la température.

Persistance:

12 mois dans l'emballage original fermé.

Nettoyage des outils:

Sécher le pistolet de pulvérisation et les tuyaux avant de les utiliser, car le revêtement est sensible à l'humidité. Utiliser de l'acétate de butyle pour nettoyer le matériel de pulvérisation avant et après le travail. Les chiffons en microfibras ne sont pas réutilisables après usage.

Remarques sur les risques et la sécurité:

Soyez conscient de votre environnement et suivez les consignes de travail avec des produits chimiques.

Garder le produit hors de portée des enfants. Porter des gants, des lunettes de protection et des vêtements de protection appropriés pendant le travail. Utiliser un équipement de protection respiratoire avec un filtre A2B2E2K2Hg/P3. Les gants doivent être en caoutchouc butyle ou en nitrile.

**Marquage:****DANGER**

ADR/RID : UN 2920, classe 8 (3), II.

Pour plus d'informations:

Les informations sur la sécurité pendant le transport, le stockage et l'utilisation ainsi que sur l'élimination et la protection de l'environnement se trouvent sur la fiche de données de sécurité.

Les informations ci-dessus ont été préparées par notre département de production en fonction de l'état de nos connaissances et de la technologie d'application. Les types d'application et le mode d'utilisation étant hors de notre contrôle, aucune responsabilité du fabricant ne découle du contenu de ces instructions.

Compte tenu des nombreux facteurs liés à l'utilisation du produit, l'utilisateur ne doit pas s'écarter de la procédure de test et doit respecter les réglementations applicables à ses propres risques.

Date de la mise à jour: 16 juin 2021.

Avec l'émission de cette fiche technique, les précédentes ne sont plus valables.